

Communiqué de presse

Le Conseil d'administration de la Confédération propose au Crédit Mutuel Arkéa une première étape de rapprochement

Paris, le 7 juillet 2022

Le Conseil d'administration a voté ce jour son plein soutien au Président Nicolas Théry dans sa volonté de mettre fin à un conflit qui n'est ni dans l'intérêt des sociétaires, ni à la hauteur de la situation économique actuelle et future.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a endossé les propositions faites lors de l'Assemblée Générale de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel du 1^{er} juin au Crédit Mutuel Arkéa, soulignant qu'elles constituaient des évolutions significatives de la gouvernance du groupe Crédit Mutuel, à même de répondre pleinement aux demandes exprimées et de mettre un terme à un conflit stérile :

La garantie de l'autonomie stratégique et opérationnelle des entités du groupe, par l'intégration, dans les statuts de la Confédération, d'un droit de veto pour toutes les fédérations : dans le cas où, en dehors d'une circonstance prudentielle impérieuse, une décision de l'organe central porterait atteinte à leur circonscription territoriale, l'emploi régional ou la localisation des centres de décision et de l'infrastructure informatique, ou encore contraindrait à des rapprochements opérationnels non volontaires.

La création à la Confédération d'un poste statutaire de vice-président délégué qui serait occupé par un représentant des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest.

La participation pleine et entière du Crédit Mutuel Arkéa et des fédérations de Bretagne et du Sud-Ouest à toutes les instances du groupe, afin de veiller à ce que les informations circulent de manière fluide et efficace, de favoriser la prise de décisions consensuelles et de privilégier la prévenance et la coopération.

Afin d'avancer dans l'intérêt des deux parties, le Conseil d'administration a proposé l'instauration, sous son égide, d'une période probatoire de 18 mois assortie d'une évaluation trimestrielle de la situation.

Dans un contexte marqué par un conflit majeur au cœur de l'Europe qui pèse sur les équilibres économiques et géopolitiques mondiaux et face au défi majeur du changement climatique pour nos sociétés, **être une banque mutualiste unie et solide, fondée sur des valeurs d'autonomie, de proximité et de solidarité** est un atout majeur. Parce que le modèle mutualiste est avant tout celui d'une banque au plus près des territoires, il est le mieux à même de relever ces défis et d'assurer la protection de l'épargne et des intérêts de ses sociétaires.

A propos du groupe Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel est un groupe bancaire mutualiste et coopératif exclusivement détenu par ses clients sociétaires. Il est composé de 18 fédérations régionales de Crédit Mutuel et d'une fédération agricole à vocation nationale ainsi que de nombreuses filiales spécialisées, offrant essentiellement des services financiers et d'assurances. Ses principales filiales sont le CIC, les Assurances du Crédit Mutuel, la Banque Européenne du Crédit Mutuel, Cofidis Group, Fortuneo, Suravenir, TARGOBANK, la Française... Au 31 décembre 2021, le groupe Crédit Mutuel compte 36,1 millions de clients dont 8,3 millions de sociétaires, 83 000 collaborateurs et 5 330 points de vente. Plus d'informations sur le site : www.creditmutuel.com - Twitter : @CreditMutuel et LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/cr-dit-mutuel/>

Contact presse

Confédération Nationale du Crédit Mutuel

Florence Genon-Catalot : florence.genoncatalot@creditmutuel.fr – 06 07 17 77 15

Pour découvrir le groupe Crédit Mutuel, cliquez [ici](#) ou retrouvez nous sur :

